



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 28 janvier 2024, à 14H00, au 187 route de Rambouillet- 78125 St HILARION

Début de la séance à 14H10 par Jean Claude BEUF, le Président, quorum constaté

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Etaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marguerite et Alain DURAND, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT, Marie Eve et Henri MERLE, Jean Yves et Claude TORDEUX, Alain et Anne Laure RESNIER, (16 Adhérents)
(Catherine et Olivier PELRAS ont par ailleurs donné un pouvoir devant s'absenter peu de temps après le début de la séance)

Votes par correspondance : Catherine MAZARS, Marie Le MOAL, (2 votes enregistrés dont 1 doublé d'un pouvoir)

Etaient représentés et excusés : Odile BRETON, Gaëlle BEUF, Anne Marie JAMETON, Marie Claude MENNESSON, Caroline DURAND, Bénédicte DURAND-MENNESSON, Irmine OTTAVIANI, Anne Marie HOURLIER (Ces 8 adhérents ont donné un pouvoir)

Étaient excusés : /

Un vote par correspondance nous est parvenu mais n'a pu être pris en compte, la personne n'étant pas adhérente en 2023 et n'ayant pas cotisé à ce jour pour 2024.

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2023 :

Jean Marc GILANT, le trésorier a exposé et commenté l'ensemble des données comptables.

Le 15 novembre 2021, la commission de soutien aux associations yvelinoises d'Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, avait agréé notre nouveau projet « *Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire* » d'un montant prévisionnel de 50 683 €. Selon les termes de la convention, les différentes actions à mener devaient être mises en œuvre de novembre 2021 à fin 2023, objectifs atteints malgré le contexte géopolitique malien et les difficultés liées aux conséquences des mesures prises par la France et le Mali. Y-CID a adopté en date du 30 octobre 2023 le rapport final, son exécution comptable pour un montant total de 53 096 € éligible et a

solde les comptes (3 000 € au titre du solde de l'aide aux soutiens Yvelinois ou 20% de la subvention accordée de 15 000 €, 500 € pour le forfait activités de l'association en Yvelines et 1 500 € ou 20% restant au nom du solde de la bonification Eau-Assainissement-Déchets de 7 500 €, soit un montant global de 5 000 € que nous avons budgété). L'aboutissement de ce projet tant au niveau construction des infrastructures restantes que son bouclage financier était une de nos priorités définies en Assemblée Générale en janvier 2023.

Toujours en raison du contexte particulier sévissant au Mali et des conditions climatiques, une aide conséquente au niveau alimentaire a été attribuée (4 000 € au lieu de 3 000 € budgétés) afin de répondre aux besoins urgents de nos amis maliens.

Dépenses : 19 954.20 €

Ce poste est en nette diminution du fait de l'impossibilité d'obtenir une nouvelle subvention de la part d'Y-CID pour un nouveau projet. La junte militaire a interdit par arrêté N°041 du 21 novembre 2022 tout financement d'aide sur Fonds Publics. Nous ne pouvons pour le moment réaliser des actions que sur fonds propres et avec autorisation préalable de la part du préfet de région.

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Puits, Latrines, Assainissement,:

Puits :

Puits de Pomorodiou-Bégné :

Le creusement de ce puits moderne à grand diamètre au village de Pomorodiou-Bégné, commune de Koro a débuté le 26 juin 2023 et s'est achevé le 23 septembre 2023. Ce point d'eau était très attendu par la population (*les 3 puits anciens de ce village s'effondraient et fournissaient une eau dégradée*), **l'accès à une eau de qualité était URGENT**. La première demande datait du 16 juillet 2021 et n'avait pu faire partie du projet 2021-2023 en partenariat avec Y-CID. La demande était postérieure au dépôt du dossier. Ensuite sur 2022 et début 2023, elle n'avait pas pu être programmée non plus sur fonds propres du fait de l'arrêté N°041 du gouvernement de transition malien interdisant toute coopération provenant de la France.

Notre correspondant, Robert Ansama TOGO a rencontré le Préfet à Koro début juin 2023. Il a négocié la reprise des chantiers, arguant le fait que nous sommes une association œuvrant depuis longtemps et pour tous, que la population est demandeuse et reconnaît notre savoir-faire et savoir être. Le Préfet, conscient du travail accompli, que la commune de Pel-Maoudé est un havre de paix et un haut lieu de négociations, de réconciliations afin que toutes les communautés puissent vivre ensemble, a donné son accord pour la reprise des activités humanitaires. D'où le début du chantier malgré la période d'hivernage ! **Une nouvelle fois, BRAVO à eux ! et à Robert pour ses talents de négociateur !**

42 à 43 m de profondeur, 2.5 à 3 m d'eau de tirant d'eau, 3 000 bénéficiaires !

Coût 10 500€ sur fonds propres

Avec ce nouveau puits nous aurons réalisé 26 puits (dont 7 sur fonds propres) depuis 2007 et une remise à niveau du premier mis en œuvre.

Latrines :

Pour rappel, toujours dans la ligne de notre politique en rapport direct avec la recommandation de L'OMS et à l'ODD (*Objectif de Développement Durable*), à savoir « **Pas d'école sans latrines** », nous avons viré la somme **de 5 500 € correspondant au financement de la 2^{ème} tranche (Téméné Nà et Komoudoro)** le 15 novembre 2022 pour une mise en œuvre au plus vite afin de boucler le projet en raison de la conjoncture au Mali. Malheureusement, les travaux n'ont pas débuté toujours en raison de l'arrêté de la junte militaire interdisant toute action humanitaire financée par la France. Dès l'accord du préfet de la région de Bamako pour recommencer des travaux d'infrastructure, nous les avons programmés.

Faute de pouvoir effectuer les travaux, le 16 juin 2023, Mali-Médicaments avait affecté 2 000 € sur les 5 500 € provisionnés et « dormants » au Mali à l'aide alimentaire. Par virement le 21 août 2023, nous avons réalimenté à même hauteur ce poste, **ce qui justifie que sur l'exercice 2023 aucune dépense n'est à noter bien que les latrines filles-garçons séparées aient été construites en 2023 et acquittées sur notre compte malien en 2023.**

Elles correspondent exactement aux dépenses prévisionnelles indiquées sur les devis, bien qu'anciens.

Téméné Nà : chantier du 19 juin au 14 août 2023 :

Komoudoro : chantier du 11 septembre au 6 octobre 2023 :

Par contre, **nous avons dépensé 1 600 € pour la réfection d'un des blocs de latrines à l'école de PEL-Kanda**, chantier de reconstruction de fin octobre au 13 novembre 2023. **Il avait été détérioré par la tornade du 16 juin 2023.** Celle-ci nous a permis d'effectuer un contrôle sur l'ensemble des installations au niveau bâtiments et entretien (Bilan globalement satisfaisant) et de diagnostiquer ce sinistre.

A Pel Kanda, il a été constaté l'absence de fer de 8 et 10 au niveau de l'élévation des coins du bloc, des problèmes de dosage du mortier au point de vue quantité de ciment et un manque de damage du sol autour du bâti. De concert entre le Président de Mali-Médicaments et notre correspondant sur place, **il a été décidé de ne plus faire appel à cet artisan et de le remplacer par le maçon qui a fait ses preuves au niveau du creusement du puits de Pomorodiou Bégné et de demander systématiquement des photos des différentes phases du chantier.**

Pour le sinistre de même nature constaté à l'école publique de Pel-Maoudé, notre correspondant a obtenu que la Paroisse en finance la réparation et aussi la réfection du toit des locaux scolaires.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' en partenariat avec Y-CID imputable à l'exercice 2023 : 0 € et 1 600 € sur fonds propres, total de 1 600 €.

L'association aura équipé 30 écoles de latrines, remédié au sinistre d'un aléas climatique depuis 2013,

début de cette opération et **doté la région de Pel Maoudé de 5 équipements de vidange.**

Ils sont fabriqués localement à Mopti. Ils sont gérés en régie communale, ce qui permet de créer de l'emploi mais aussi de percevoir des taxes, notamment versées par le propriétaire du champ où a lieu l'épandage et de financer l'entretien de la pompe et du chariot.

Pour rappel, ces équipements sont très appréciés et demandés. **Ils permettent de lutter contre « le péril fécal », de favoriser la pratique de l'hygiène menstruelle mais aussi de favoriser la scolarité des enfants avec une parité équivalente fille garçon observée.** Ces commodités continuent de se généraliser dans les lieux de vie et aussi au niveau des particuliers. **Robert Ansama TOGO a souhaité que dans la mesure du possible nous puissions sur 2024 poursuivre ces implantations, la demande en est très forte de la part de la population.**

Une précision, **sur chaque site**, y compris pour l'accès à l'eau, les équipements sont complétés par un « **Kit de lavage des mains** » **acheté et livré en 2023** mais qui avaient été provisionnés sur l'exercice 2022.

Canal d'évacuation Eaux Pluviales (E.P.) :

Sans objet en 2023

Soit un TOTAL de 10 500 + 1 600 = 12 100 € pour ces dépenses d'équipements sanitaires

A noter que toutes ces réalisations ont abouti malgré le contexte actuel, grâce à l'implication toujours remarquable de notre correspondant, au fait que Mali-Médicaments œuvre pour le bien de tous et sans distinction aucune. Nous avons été de nouveau destinataire de nombreux messages de reconnaissance et de remerciements.

❖ Dépenses 'traditionnelles' de santé :

Cette année **une aide d'un montant de 500 € a bien été versée aux dispensaires** renouant ainsi avec notre soutien à l'acquisition de médicaments pour les CSCOM permettant de soigner notamment les **plus démunis et les « Déplacés »**. Cette enveloppe est moins importante que prévu (1 500 €) du fait de nos recettes en trésorerie très tardive cette année. C'est le médecin chef de district, hôpital de Koro, de concert avec notre correspondant qui répartit les médicaments et le matériel de soins en fonction des constats de besoin des structures de santé sur le terrain.

Les dispensaires de Pel-Maoudé, de Koporo Pen, de Koporo Nà et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier de petits matériels de soins (essentiellement des pansements et des orthèses, des masques, des béquilles, 2 déambulateurs) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci à eux. Cette activité '**envoi de petits matériels de soins**' est apprécié et crée du lien. **Les frais d'envoi de colis s'élèvent à 450 €**, en forte augmentation par rapport à l'an passé, 180 € mais proportionnels au volume conséquent expédié. Le rapport prix de revient-volume de cette filière par transporteur étant très compétitif, l'association en a profité pour envoyer aussi des dictionnaires,

des ballons de foot, des balles (*merci à Marie Laure RESNIER*), des cartables (*recupérés auprès de l'enseigne Bureau Vallée par Jean-Claude BEUF*), des cahiers, stylos (*Merci à Anne Marie JAMETON*), des vêtements (*Merci à la famille DURAND et à Brigitte BEUF*).

L'action toujours prioritaire pour Robert et très appréciée de la population « Approvisionnement des boîtes de soins de première urgence et de médicaments de première nécessité », a été approvisionnée par le virement de 1 500 € prévus au budget. Les médicaments, pansements pour les trousseaux d'urgence et de soins pour les écoles sont répartis par Robert entre les différentes écoles notamment en fonction des effectifs constatés.

Cette année 2023, l'association n'a pas financé ni organisé la formation ou la remise à niveau pour Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'écoles et responsables de COGES, par le médecin chef du district, au moment de la distribution des pansements, des médicaments. Cependant, Robert a planifié et financé sur les fonds communaux celle-ci en regroupant tous les acteurs sur une même distribution et en la conjuguant avec une distribution de dictionnaires (*très appréciés ! merci Anne Laure RESNIER*) et de fournitures scolaires achetées par l'association allemande. Les raisons essentielles sont liées au contexte géopolitique, aux difficultés organisationnelles, aux risques potentiels encourus par les participants et les acteurs au moment des déplacements.

Si possible, nous organiserons et financerons une session de formation à l'automne 2024.

Le président lit une des lettres de remerciements adressée à l'association et témoignant de l'importance de ce type d'aide

D'ores et déjà, nous collectons pour un nouvel envoi des dictionnaires et tout livre de grammaire, conjugaison, ... Merci de « faire du vide » dans vos armoires ou celles de vos proches.

L'enveloppe budgétaire dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle 150 € n'a pas été dépensée, de même pour la production de savon, 150 € mais des savons ont été expédiés (*Merci à Caroline et Margueritte DURAND, à Brigitte BEUF*).

Soit un TOTAL de 500 + 450 + 1 500 = 2 450 € pour ces dépenses de Santé

❖ **Caravane sanitaire :**

Sans objet en 2023

Cependant, il est à noter que le CCJP, Comité Communal des Jeunes de Pel-Maoudé, a poursuivi les actions de prévention, de sensibilisation, d'éducation sexuelle effectuées dans le cadre du déploiement de la Caravane Sanitaire sur deux villages en 2023 sur leurs fonds propres. Bravo à eux !

Robert souhaite qu'en 2024 nous puissions dégager une enveloppe afin de les aider dans leur démarche et leur implication solidaire.

❖ **Aide alimentaire :**

Pour la 3^{ème} année consécutive, en raison de l'insécurité, des difficultés de mise en culture notamment à l'est et au sud de Koro, de la constance de récoltes médiocres dues aussi à la sécheresse puis à un excès d'eau, d'un nombre croissant de « Déplacés » d'une inflation galopante, de la pénurie de mil, la malnutrition, la famine ont touché de nombreux foyers. Robert nous avait fait part qu'une surmortalité était constatée et que la période dite de « soudure » serait très problématique. En 2023, elle a été particulièrement difficile. En conséquence, après consultation du CA, deux enveloppes d'aide alimentaire ont été octroyées, 2 000 € et 2 000 €, distribuées le 25 juillet (50 sacs de riz de 50 kg) et le 9 septembre 2023 (52 sacs de 25 kg de riz et 30 sacs de 100 kg de mil) ». Très appréciée et vitale pour la population, nous avons été les seuls acteurs dans ce domaine ! Cette aide a été plus importante de 1 000 € par rapport au budget initial mais actée par les membres du CA du fait de la conjoncture.

Le Conseil d'Administration d'Y-CID a adopté la proposition de procéder à un appel d'offres spécifique pour l'aide alimentaire dont nous aurions pu bénéficier mais malheureusement Veto de la junte malienne au motif qu'il s'agissait en partie de Fonds Publics. Il est à noter que le PAM, Plan Alimentaire Mondial, normalement n'est soumis à aucune restriction et qu'il ne peut pas agir non plus au Mali du fait de la position de la junte.

Aucune aide de l'état malien n'a eu lieu cette année.

Par contre, la commune de Pel-Maoudé aide environ 150 familles parmi les plus démunies (une famille au Mali représente environ 70 personnes). A la question d'où les recettes de la municipalité proviennent-elles ? Le président répond notamment « des taxes perçus au niveau du marché ».

Soit un TOTAL de 4 000 € pour l'aide alimentaire

❖ Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 170.94 € pour acheter lesdites brioches (11 plateaux) proposées à la vente cette année uniquement sur le secteur Jouars Ponchartrain, Neauphles le château et Neauphles le vieux, Villiers St Frédéric et dans le hall du magasin à Méré. 400 € pour abonder les fonds de caisse, et 10.90 € pour l'achat d'étiquettes soit 581.84 € (A noter une augmentation constante du coût d'achat du sachet de brioches) (Prix d'achat paquet 2.59 €)

Pour la vente solidaire de « brioches » (17 plateaux1/2) au collège Le Racinay à Rambouillet dans le cadre de l'EPI- solidarité de l'établissement 236.60 € de denrée (EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire) (Prix d'achat par paquet sans remise 2.44€, avec remise 2.22 € obtenu pour 10 plateaux).

Pour la vente solidaire de « brioches » (10 plateaux) au lycée Bascan à Rambouillet lors de la journée portes-ouvertes 144 € de denrée et 75 € de fonds de caisse. Soit 219 € (Prix d'achat paquet 2.40 €)

Les 500 € budgétés pour le micro-crédit des femmes n'ont pas été versés en raison des priorités

d'exécution budgétaire (*les aides aux soins et alimentaire*) et le souhait accordé au bouclage du projet en partenariat avec Y-CID. Il est à noter que cette aide à constituer des fonds de roulement pour créer leur propre « *banque de crédit* » autogérée dans différents village a été effective pendant 12 ans de 2010 à 2022. **C'est un succès !** Nous pouvons considérer et constater que l'objectif d'une certaine autonomie des femmes est atteint, que ce « micro-crédit » génère bien des ressources surtout employées au financement de la scolarisation des enfants.

Les frais **d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent toujours à 50 €.**

Frais liés à la vente de jus de pommes : sans objet en 2023

Les frais cumulés de location de stands de brocante, vide-greniers, Foire de Houdan et marché de Noël se montent à 18 € mais **en fait 0 € comptablement** sur l'exercice 2023. (*Les 18 € ont été payé en liquide sur place à Sonchamp, procédure particulière cette année*)

La **cotisation annuelle d'assurances** auprès de la MAIF est de **117,05 €.**

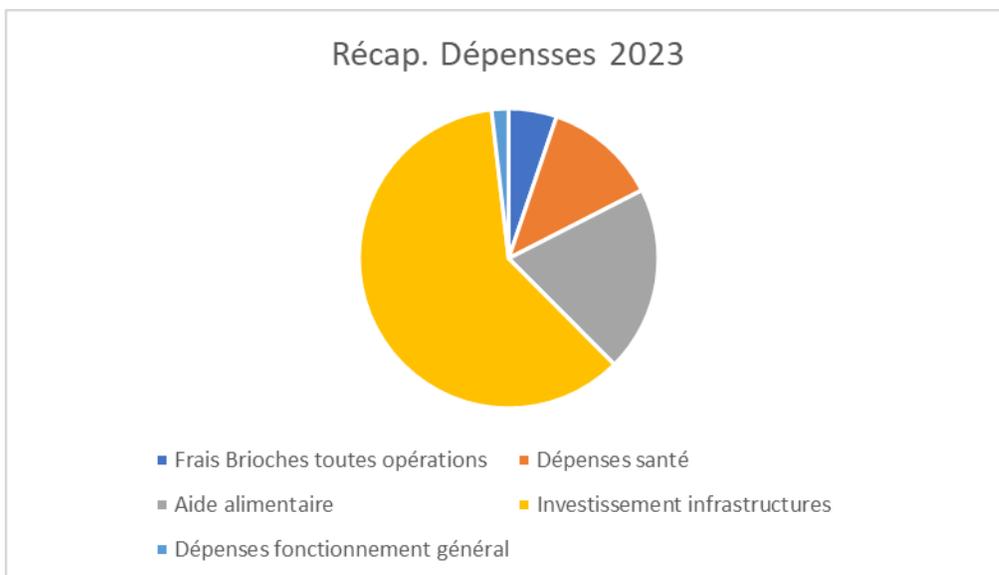
Les frais des **3 virements bancaires** pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à **90 €** les **frais de tenue de compte sur place 0 €** et **1.75 € pour frais d'envoi de carnet.**

Les frais de tenue de compte au Mali s'élèvent à 5 850 F CFA ou 8.92 €/mois et ont été intégrés dans les frais administratifs du projet en partenariat avec Y-CID. Il est à noter que les frais de mouvement d'argent au Mali sont désormais en augmentation du fait de transferts d'ECOBANK de Mopti (celle de Sévaré a fermé) à la BNM, Banque Nationale Malienne à Koro pour des raisons de sécurité notamment de notre correspondant. Ces transferts de plus sont plafonnés et la BNM n'est pas reconnu au niveau des virements internationaux. Ces frais supplémentaires ont été aussi englobés dans les frais administratifs du projet puisqu'ils étaient directement liés à son exécution.

A ces sommes, il faut rajouter **107.96 € pour acquisition de cartouches d'encre, cartes de visite, transparents.**

Il est à noter qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, environ 1%, ce qui est remarquable. C'est toujours dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

Frais Brioches toutes opérations	1 037,44	
Dépenses santé	2 450,00	
Aide alimentaire	4 000,00	
Investissement infrastructures	12 100,00	
Dépenses fonctionnement généra	366,76	
	Total	19 954,20



Recettes : 26 280.30 € :

Les dons :

- **1 565 € cumulés de dons défiscalisés** de différents donateurs. **Merci à eux, merci de leur fidélité pour nombre d’entre eux.**
- **500 € de don défiscalisé exceptionnel** de Sophie FISHER. **Un grand merci.**
- **1 500 € de don défiscalisé** de Laurent HOURLIER, fidèle contributeur aussi, **Merci ;**
- **Dons cumulés de la famille D 12 000 €.** **A nouveau un grand merci et une fidélité remarquable.**
- **30 € de don.**

➔ Soit pour l’ensemble des dons : 15 595 € ou 60 % des recettes

Merci à tous pour votre générosité et fidélité.

Cotisations :

Le montant des **cotisations** se chiffre à **359 €**. Le nombre d’adhérents 43 est en baisse : le vieillissement des membres en est une des causes, pour les autres, les questions sont posées : Lassitude ? Désintéressement ? Désengagement du fait du contexte géopolitique ? Gouvernance et choix de politique de notre association ?

50 adhérents en 2022, 43 en 2023

Il est impératif que nous nous mobilisions, que nous recrutions : nous avons pour nous des bilans d’activités très positifs, un correspondant fiable.

Opération 'brioches', collecte sur la voie publique :

C'est une campagne 2023 restreinte : seule la vente a été proposée sur une partie du secteur nord. Pour des questions de disponibilité de « Piliers de l'opération » dues à des problèmes de santé de proches, sur St Germain de La Grange, sur Trappes et sur Rambouillet cette vente faisant appel à la solidarité n'a pu avoir lieu.

Nous leur renouvelons notre soutien et nos vœux d'une meilleure santé pour eux ou leur famille.

En septembre 2024, nous devrions de nouveau pouvoir couvrir l'ensemble des zones et peut-être effectuer « une campagne de rattrapage » au printemps sur une partie de Rambouillet et à Trappes.

Idée d'une campagne intermédiaire abandonnée afin de ne pas « pressuriser » nos donateurs.

Pour 2023, sur Les Essarts le Roi et Le Perray, nous nous sommes heurtés une fois de plus à l'inertie et au manque d'engagement du curé de ce secteur.

Il serait souhaitable que Mali-Médicaments puisse intervenir en amont au niveau des paroisses, peut-être à l'échelle de l'aumônerie ou de toute autre dispositif, afin d'informer de nos actions solidaires, de sensibiliser les paroissiens et de les préparer à ce prétexte d'appel à dons qu'est notre vente de brioches.

Le secteur Nord concerné a répondu à nouveau « présent » 1 182.80 € de recettes et a réalisé de la plus-value. Le stand de « marché à Méré » a eu du succès cette année. Merci à Marie Eve et Henri MERLE, à Mesdames Clémence RENAULT, Martine MULLER, Odile BRETON, Léopoldine SCHWARZ, Danièle DAVIAUD et Jacques et Michèle TROIZIER pour leur engagement et leur implication, à Claude et Jean -Yves ROTTIER.

Un bénéfice net pour cette campagne restreinte de 600.96 € soit 40% de ce qui était estimé au budget (1 400 €) mais qui correspond en gros au volume proposé à la vente cette année.

Autre constat l'augmentation constante des brioches d'où la question toujours posée : faut-il augmenter notre prix de vente en sachant que cela pose le problème de la monnaie à rendre (*en fait sans problème si 2.50 € vu la vente de pâte à tartiner de la SEGPA à 2.50€*) et de la légitimité de notre slogan (*2€ pour 1 cm de puits creusé, 2 € pour 1 sachet de 3 brioches*) (*en réalité 2.38 € pour 1cm*) ? Cela fait plus de 10 ans que nous les proposons à 2 €.

A débattre :

Si nous les proposons à 2.50 €, solution 1, nous retrouverions à quelque chose près les mêmes marges qu'il y a 2 ans. Autre possibilité, solution 2, c'est de diminuer le nombre de brioches soit 2 brioches, 2 €. Elle compense l'augmentation du prix d'achat et augmente notre marge sans poser les problèmes de monnaie ni de slogan. Si solution 1 ou 2 de retenue, nous pouvons aussi décider de maintenir la vente sous forme de 3 brioches pour 2 € au niveau des scolaires. Solution 3 statut quo.

Autre solution proposée par Jean Yves TORDEUX, 3 brioches, 3 €, qui présente l'intérêt de ne pas changer les volumes proposés à la vente.

Au final est retenue la solution 2, à savoir 2 brioches pour 2 € avec maintien du tarif actuel pour les scolaires.

Il faut poursuivre dans la voie de la diversification, notre produit d'appel à don 'brioche' n'est pas toujours porteur.

Ces deux produits remportent un grand succès et sont dorénavant proposés à d'autres occasions et ne coutent aucun investissement : la **verveine 64€** (Merci à Catherine PELRAS), **les cabanes à oiseaux 191 €** (Merci à Jean Claude BEUF)

Sources de recettes à développer dans la mesure du possible. Les membres de l'AG se prononcent pour une augmentation du prix du sachet de verveine au regard de la quantité de celui-ci et de la qualité.

L'opération « brioches » demeure une source de revenus non négligeable pour l'association, d'autant plus en regard du contexte. Nous devons la poursuivre partout où c'est encore possible tout en recherchant d'autres pistes et en essayant de mobiliser des relais au niveau des paroisses.

Points qui ont été encore soulignés, un travail de sensibilisation est nécessaire en aval auprès des paroisses en sachant que nous dépendons des relations entretenues avec elles et de leur politique solidaire en ce domaine.

La prochaine « Opération brioches » se déroulera probablement le week-end du 21-22 septembre 2024.

Partenariat avec le lycée Bascan :

En juin, nous avons participé aux portes ouvertes de l'établissement en tenant des stands et en proposant des brioches (10 plateaux) : **recettes 559.50 € soit un bénéfice net de 338.50 €**. Il est à noter que le lycée a racheté les brioches invendues (168 €) et en a fait bénéficier les internes.

Une convention a été adoptée par l'EPLÉ Bascan et le CA de Mali-Médicaments pour la période de 2023 à 2027.

Au lycée Bascan à Rambouillet, Dominique VERRIEN et Jean Claude BEUF ont rencontré le nouveau Proviseur, plusieurs pistes ont été envisagées dans le cadre de l'application de notre convention de partenariat signé en juin.

Du fait du changement de direction à la rentrée de septembre 2023, nous constatons quelques difficultés dans le réamorçage du partenariat.

EPI solidarité Racinay :

Suite aux nouvelles interventions 2023 au collège le Racinay à Rambouillet de Jean Marc GILANT et de Jean Claude BEUF sur l'ensemble du niveau 5ème y compris la SEGPA, complété par un travail interdisciplinaire du corps enseignant, les élèves ont concrétisé la notion de solidarité en organisant une

vente de brioches et de pots de pâte à tartiner au profit de Mali-Médicaments. Ventes de 17 plateaux ½ de brioches (*record battu !*) et de tous les pots en deux fois 1/4 d'heure suite à la très grande mobilisation des élèves et des équipes pédagogiques.

Toujours une grande implication des équipes, des élèves de 5ème Générale et de la SEGPA. Une très belle campagne de publicité ! De très beaux slogans ! Un gros travail de préparation, d'accompagnement et d'exploitation des professeurs est à souligner et a contribué pour une large part au succès global de l'opération au sein du collège Le Racinay. L'atelier cuisine de la SEGPA y a contribué aussi pour une grande part. BRAVO !!!

La recette est de 979.26 €, le bénéfice net de cette vente solidaire (brioches et pâte à tartiner) est de 742.66 €.

Jean Claude BEUF a essayé de nouveau de nouer un partenariat avec le collège Le Rondeau à Rambouillet mais sans succès. Il semblerait que l'équipe pédagogique ait du mal à se mobiliser malgré le souhait du Principal d'aboutir à une action concrète. Au collège Catherine de Vivonne où la Direction a changé suite à des mutations, un contact très positif a été noué avec l'Adjoint mais pour le moment aucune concrétisation.

Soldes subventions Y-CID 2021-2023 :

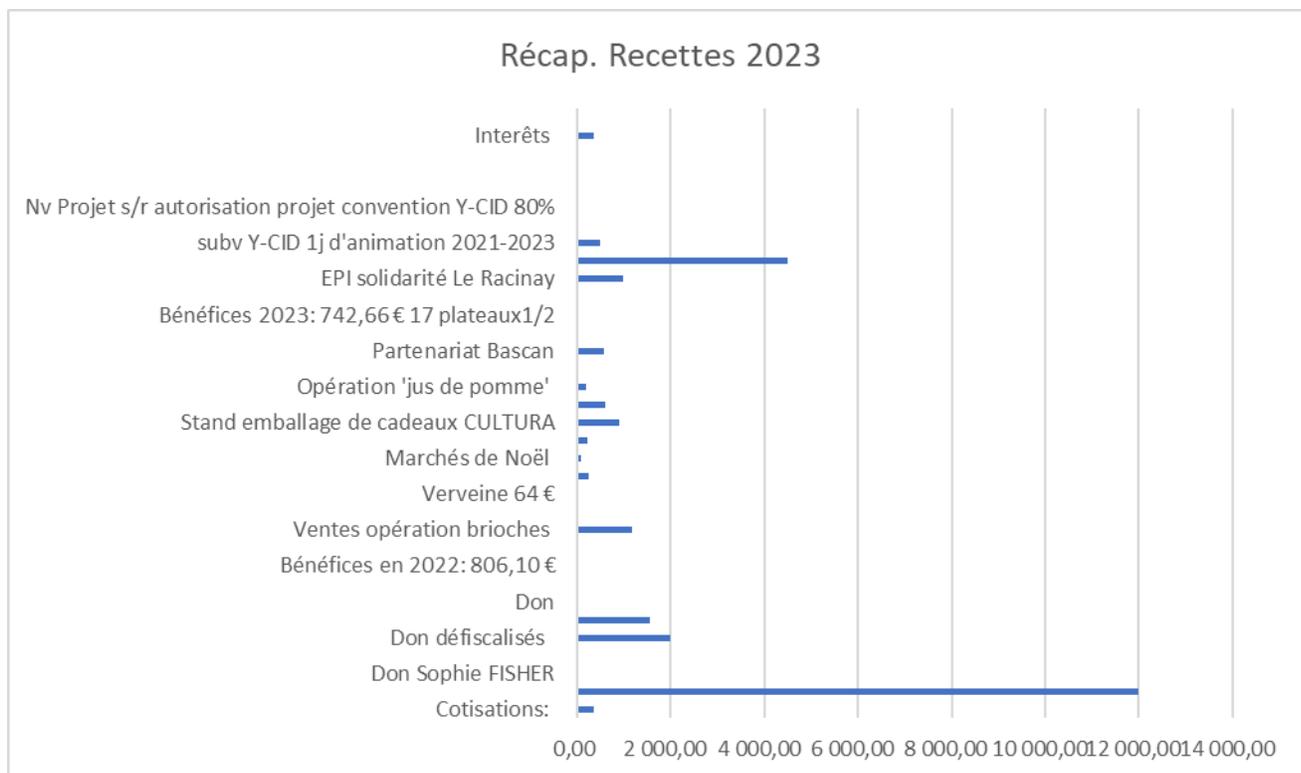
D'Y-CID, nous avons reçu 5 000 €, le détail:

- Le bilan établi pour la « *Journée dite de restitution* » mentionne nos activités réalisées au sein et en partenariat avec le collège Le Racinay, années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, avec le lycée Bascan pour 2023, nos interventions à Bullion à l'occasion de la cérémonie « *Label Protection des Océans* » et au « *Forum pour demain* » à Rambouillet faisant suite à notre candidature et succès au concours pour le Forum Mondial de l'Eau à DAKAR. Notre participation à la Foire de Houdan au village des Solidarités a été aussi intégrée à ce rapport. **Le rapport a été agréé officiellement d'où le versement de la subvention spécifique forfaitaire de 500 €.**

Au niveau dépenses, elles ne s'élèvent qu'à 31.99 € sur l'exercice 2022, somme dérisoire au regard des actions, de la population touchée et de leurs impacts sur celle-ci. Les frais inhérents au voyage à DAKAR, volet « mission » ont été pris en charge par Y-CID, de même pour la location du stand à la foire de Houdan, les frais de déplacement ont été pris en charge par nos intervenants.

Par contre, ces activités ont généré aussi des recettes par la vente de brioches au Racinay en 2021, 2022 2023, à Bascan en 2023 (559.50 € de recettes soit un bénéfice de 338.50 €), la vente d'objets d'artisanat à Bullion en 2022, à Houdan en 2023 (267.50 €) et au Racinay en 2021, 2022, 2023.

Du fait de la clôture et de l'agrément par Y-CID de l'ensemble de nos activités liées au projet 2021-2023, il nous a été versé **le solde la subvention « Aide au soutien des activités yvelinoises » soit 3 000 €** et le **solde de la subvention « Eau-Assainissement-Déchets » soit 1 500 €.**



Autres recettes :

- **Jus de pomme : 197 €** de recettes. (Merci à Brigitte et Jean Louis TROTTE pour leur don en nature)
- **Les ventes d'objets artisanaux et les marchés de Noël en différents lieux, le vide-garage et la brocante de Sonchamp ont rapporté 909.80 € au total.** Merci à tous les acteurs de ces actions : Catherine et Olivier PELRAS, Alain et Marguerite DURAND, Dominique et Françoise VERRIEN, à Henri et Marie Eve MERLE, à Odile BRETON, à Anne Marie JAMETON, à Claude et Jean-Yves ROTTIER, à Gaëlle, Brigitte et Jean Claude BEUF.
- **Stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA** à Rambouillet : **900.55 €**. Merci à Catherine Mazars pour toutes les démarches entreprises, merci aussi à Catherine PELRAS, à Brigitte et Jean Claude BEUF, à Françoise VERRIEN, à Béatrice DUPONT, à Marie Claire BAGALINI, à Irmine OTTAVIAN, à Odile BRETON.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont toujours un « ciment » pour notre association, elles créent du lien, elles sont une vitrine pour notre association. Nous ne pouvons pas malheureusement les augmenter sans obtenir de l'aide, nous avons besoin d' « Actifs ».

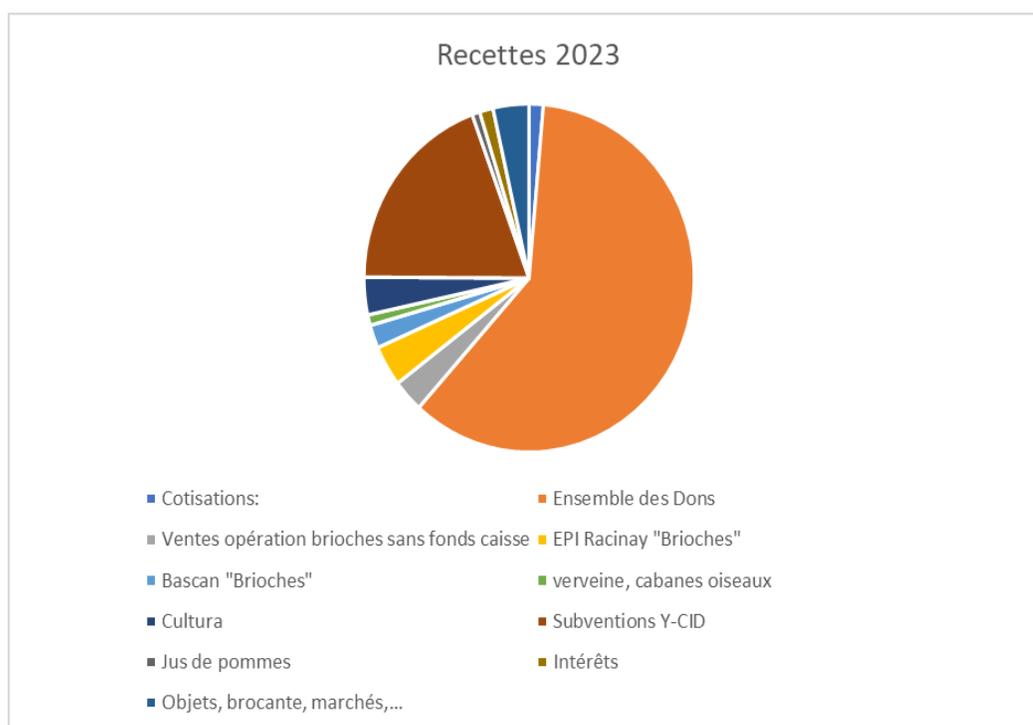
Les problèmes du nombre d'adhérents, de recrutement de « force vive » ont fait l'objet de nombreux échanges au cours de la tenue de cette AG. Il en ressort que :

- Chaque membre actuel de l'association doit essayer de recruter au niveau de son cercle de connaissances de nouvelles recrues. Il est important de pouvoir avancer un nombre important d'adhérents lors des démarches entreprises pour la recherche de financements ou de partenariats.

- L'association doit trouver des « actifs », adhérents ou sympathisants, afin de pérenniser nos actions. L'avenir de l'association en dépend, il serait dommage de ne pas fêter nos 50 ans !
- Une campagne de sensibilisation, de relance, de mise à jour sera mise en œuvre auprès des personnes recevant actuellement les lettres d'informations de l'association. Il s'agit des adhérents actuels ou anciens, de sympathisants acteurs occasionnels sur certaines actions. Dorénavant seules les personnes à jour de leur cotisation recevront les « news » au fil de l'actualité et pour les acteurs occasionnels, un bulletin dédié à l'action spécifique leur sera adressé.

A noter **les intérêts : Livret A : 341.87 € et compte livret 0.52 € soit un total de 342.39 €.**

Cotisations:	359,00
Ensemble des Dons	15 595,00
Ventes opération brioches sans fonds caisse	782,80
EPI Racinay "Brioches"	979,26
Bascan "Brioches"	559,50
verveine, cabanes oiseaux	255,00
Cultura	900,55
Subventions Y-CID	5 000,00
Jus de pommes	197,00
Intérêts	342,39
Objets, brocante, marchés,...	909,80



- **Bilan excédentaire de 5 983.71 €**

Ce résultat d'exercice est dû à la conjoncture d'une partie de l'année en activités restreintes étant donné le contexte géopolitique, puis à la finalisation des actions prévues dans le cadre de la convention avec Y-CID, à la concrétisation de nos actions prioritaires dans le domaine de la santé et l'aide alimentaire, tout en étant très attentif à notre trésorerie, la rentrée des recettes n'ayant été effectives pour au moins la moitié qu'en tout fin d'année.

Au 31/12/2023, la situation en trésorerie est :

Compte courant : 2 112.66 € + 1 000 € versement via HelloAsso = 3 112.66 €

Livret A : 22 863.51 €

Compte livret : 72.01 €

Soit un total de 26 048.18 €

➔ Approbation unanime exercice financier 2023

Situation compte au Mali au 31/12/2023 : 405 082 F CFA ou 617.55 €

➤ Rapport d'activités 2023 :

Sachant que la plupart d'entre elles a été évoqué dans l'examen de l'exercice financier 2023, quelques compléments sont cependant à mentionner ou à souligner :

Nos activités de communication : toujours appréciées telles que l'actualisation du site en temps réel, sa navigation, les news adressées aux adhérents apparemment très attendues, les brèves, la tenue des annuaires, de la plate-forme HelloAsso... Depuis janvier 2023, nous sommes aussi présents sur le nouveau site d'Y-CID, l'association y est référencée, la localisation de son champ d'actions, ses compétences et savoir-faire, ses actions et enfin son actualité. <https://www.ycid.fr/membre/mali-medicaments/>

Merci encore une fois à Sylvain PELRAS pour son aide technique très précieuse lors des problèmes rencontrés.

Merci aussi à Christelle et Olivier BARESCUT pour l'acquittement de l'abonnement au site.

Nos activités relationnelles :

Par ailleurs, nous sommes toujours sollicités par d'autres associations, par des étudiants, par des personnes désireuses de monter un projet, pour des aides logistiques, des informations, ... Nous essayons d'y répondre au mieux et de les diriger vers les institutions compétentes ou susceptibles de résoudre leur problème ou de leur faire bénéficier de notre réseau et expériences.

Mali-Médicaments anime et coordonne le groupe Mali, associations et collectivités œuvrant au Mali et adhérentes d'Y-CID, source très précieuse actuellement d'informations et de témoignages. L'association

essaye d'œuvrer pour un rétablissement des relations entre la France et le Mali, leurs normalisations et pour une relance de la coopération et d'un partenariat au service de la population.

➔ **Approbation unanime des activités 2023, rapport moral 2023**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Pour rappel, du fait des décisions gouvernementales françaises de suspendre tout financement public à destination des associations et ONG œuvrant au Mali, Y-CID, se devant d'appliquer ces directives, a décidé de ne pas statuer quant à l'examen de nouvelles candidatures en faveur du Mali, de ne pas accorder de nouvelle subvention et ce jusqu'à nouvelle décision ou amendement le permettant. De plus, par arrêté N°041 du 21 novembre 2022 la junte militaire interdit toute aide financée par l'apport de Fonds Publics.

Bien que pour 2024, nous ne puissions pas déposer un dossier de demande d'aide et prétendre à une nouvelle convention, il est souhaitable de poursuivre ce partenariat, ne serait-ce que pour la visibilité de l'association et la préservation de notre avenir en attendant une évolution positive.

A la question du devenir et de la vitalité des autres associations maliennes, Jean Claude BEUF a répondu que sur 23 associations adhérentes à Y-CID, 1/3 d'entre elles ont cessé ou sont en cours de dissolution, 1/3 se redéploie sur d'autres pays et 1/3 essaye de poursuivre leurs activités.

Pourquoi ? Beaucoup d'associations tiraient essentiellement leurs ressources d'organismes d'état (AFD, FORIM, Guilde,...) ou européens, ce qui n'est plus possible. D'autre part, l'apport dû à la diaspora est en nette régression (du fait de l'âge, beaucoup de ces ressortissants sont dorénavant à la retraite et ne perçoivent plus les mêmes montants que les salaires, certains sont retournés au pays, pour certains d'entre eux il est difficile d'envoyer les mêmes sommes d'argent en raison de l'inflation et au niveau des enfants ou petits-enfants, beaucoup ne se sentent plus directement concernés)

➔ **Approbation unanime adhésion 2024 à Y-CID**

➤ **Mise en œuvre d'une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID :**

Dans le cas d'une évolution rapide et positive des organes décisionnels du Mali et de la France, devons-nous saisir l'opportunité de déposer un nouveau projet, dimensionné en fonction de notre trésorerie et en étant prudent quant à son dimensionnement ou de répondre à un appel d'offres spécifique ?

➔ **Approbation unanime donnée au bureau de concert avec notre correspondant pour instruire et soumettre un nouveau dossier de demande d'aide à Y-CID en cas de levées des interdictions maliennes et françaises**

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID :**

Règlement : si le Président en exercice ne peut pas être présent, il peut désigner un membre de l'association qui aura pouvoir de représenter Mali-Médicaments et de participer aux différents votes.

➤ **Autorisation de mettre en œuvre de nouveaux chantiers sur fonds propres sous réserve de la poursuite de l'accord donné par le préfet de région au printemps 2023 :**

Dans le cas du prolongement de l'accord donné, les membres de l'Assemblée Générale donnent-ils pouvoir au Bureau de mettre en œuvre de nouveaux chantiers et actions ?

Au niveau de l'accès à l'eau, projet d'un nouveau puits à Samani, village de Koporo Pen de de 6 800 habitants avec la présence supplémentaire de nombreux déplacés, environ 400 (Un cheptel important aussi de 2 500 à 3 000 têtes de bétail). Ce village a déjà bénéficié d'un puits moderne à grand diamètre en 2017 ainsi que de latrines au niveau de l'école mais les différents points d'eau se situent tous du même côté du village, le nouveau serait creusé à l'opposé, profondeur estimé 45 m, devis du 22/12/2023 de 6 607 000 F CFA ou 10 072 €.

Deux nouveaux sites d'écoles seraient à pourvoir au niveau sanitaire, coût estimé à 4 000 €.

➔ **Approbation unanime donnée au bureau de concert avec notre correspondant pour instruire et réaliser de nouvelles infrastructures ou dotations de matériel sous réserve de la poursuite de l'accord donné par le préfet de région en 2023**

➔ **Adoption nouveaux tarifs adhésion à l'association pour 2025:**

Pour rappel : 10 € pour 'membre actif', proposition 12 € /// pour 'membre bienfaiteur', 20 € minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20€, proposition 25 € avec un minimum du même montant /// tarif « jeune –étudiant » à 5 € (le statut de jeune s'entend de 0 à 18 ans, celui d'étudiant se justifie par la carte dite « Etudiant ») proposition 6 €.

➔ **Approbation unanime de la nouvelle grille tarifaire 2025**

A échéance du 1^{er} trimestre 2024, un point sera fait au niveau adhérent afin de recenser les membres qui ne se seront pas acquittés de la cotisation 2023 et 2024, ils seront radiés des listes conformément à nos statuts ainsi que de la liste de diffusion de nos News.

➤ **Approbation budget prévisionnel 2024 - Activités prévisionnelles –
définition de nos priorités :**

Le Budget 2024 est présenté en équilibre, avec prélèvement sur les fonds de réserves de 12 500 €. Il intègre les différents scénarios possibles avec pour règle que la dépense n'est initiée que si la recette est effective. Il tient compte des remarques émises dans les paragraphes précédents pour des hausses ou baisses éventuelles liées à la conjoncture actuelle et aux réalisés 2023.

○ **Recettes prévisionnelles : 25 240 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente et en tenant compte de l'exercice précédent, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%.

Notre priorité toujours affichée et de plus en plus vitale, pour les années à venir, est la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes et de fidéliser nos donateurs. Il est important aussi de continuer à diversifier nos sources de recettes.

A débattre : quelles autres activités pourraient générer des fonds pour l'association et qui pourraient les assurer ?

Un prélèvement de 12 500 € sur fonds de réserve sera réalisé.

○ **Dépenses prévisionnelles : 25 240 € :**

L'enveloppe « *Achat d'objets d'artisanat* », 200 €, sera mise en œuvre que si la conjoncture s'améliore et que nous soyons assurés de tenues de marchés de Noël ou autres points de vente. Les frais d'envoi ont été estimés à 450 €, ce qui correspond aux dépenses de 2023. Une enveloppe de 4 000 € pour l'aide alimentaire est budgétée du fait du contexte et de la récolte moyenne d'automne 2023 pour le mil et inexistante quasiment pour le fonio et le niébé.

Le trésorier, Jean Marc GILANT, précise que l'enveloppe de 4 000 € sera ajustée en fonction de la situation sur place et de la demande. Jean Claude précise que la principale préoccupation de Robert actuellement est l'accueil des « Déplacés ». Au dernier recensement d'il y a 10 jours, ils seraient 3 750 dont 1 750 ayant moins de 20 ans.

A la question de Dominique VERRIEN quant à savoir où en est la plantation de tamariniers sur les rives des mares temporaires, le président a précisé que l'association serait approvisionnée par une autre association près de Bamako en jeunes plants. Mais actuellement les liaisons et les déplacements sont très difficiles du fait de la multiplication des points de contrôle.

L'aide aux dispensaires est légèrement augmentée, 600 €, l'enveloppe financière pour abonder les trousse d'urgence et de soins dans les écoles est maintenue à 1 500 € assortie d'une enveloppe de 300 € pour aider à perpétuer l'accompagnement éducatif et formatif vis-à-vis des personnes chargées de mettre en œuvre ce dispositif. Une prévision de 1 200 € est budgétée afin de participer au financement des actions entreprises par les jeunes du CCJP dans la continuité de « l'esprit de la caravane sanitaire ».

Les travaux sur fonds propres (*puits à Samani, latrines sur 2 écoles*) sont provisionnés à hauteur de 14 200 €, une enveloppe est ouverte aussi à raison de 470 € permettant de financer d'éventuelles réparations ou d'amorcer un nouveau projet suivant l'état des finances.

Les dépenses liées à l'agrément d'un nouveau projet en partenariat avec Y-CID ne seront mis en œuvre que si obtention et versement des subventions, symboliquement afin d'ouvrir les lignes budgétaires, la somme de 100 € a été mise en dépenses et en recettes, donc les montants s'annulent.

Il en est de même pour le jus de pommes, 100 € ouvert, en sachant que pour 2024 nous n'avons plus de bouteille à proposer à la vente et que la reprise de cette action dépendra de la récolte 2024.

BUDGET 2024		AG du 28/01/2024	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	350,00 €		
Dons exceptionnels famille D	6 000,00 €		
Dons 'défiscalisés"	1 300,00 €		
Don opération crowdfunding	50,00 €		
Autre don	50,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 1 400 €)	1 900,00 €	Achat denrée opération 'brioches' fonds caisse	500,00 €
Verveine	60,00 €	Fonds de caisse "brioches"	400,00 €
Cabanes à oiseaux	150,00 €		
Marchés de Noël	350,00 €	Achat objets artisanaux	200,00 €
Vente objets d'artisanat	100,00 €		
Stand emballage de cadeaux	800,00 €		
Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet)	250,00 €	Frais de stand	30,00 €
Opération 'jus de pomme'	100,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de)	100,00 €
EPI solidarité Racinay (Bénéfice prévisionnel 500 €)	750,00 €	Achat denrées Epi solidarit Racinay	250,00 €
Partenariat Bascan (Bénéfice prévisionnel 250 €)	400,00 €	Achat denrées, frais divers Bascan	150,00 €
Nv projet Y-CID sous réserves autorisations subv. 80%	100,00 €	Nouveau projet Y-CID 1ère phase de réalisati	100,00 €
		Travaux sur fonds propres	
		Puits Samani avec Kit lavage mains	10 100,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves	12 500,00 €	Latrines 2 écoles avec Kits lavage mains	4 100,00 €
		Autres	470,00 €
		Vir. pour achat médic. Sur place pour dispens	600,00 €
		Frais d'envois colis (médic. Et autres)	450,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur E	1 500,00 €
		Session de formation	300,00 €
		CCJP nvelle caravane sanitaire	1 200,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	4 000,00 €
Interêts	30,00 €		
Divers:	0,00 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2020	130,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre, cartouches €	50,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaqu	300,00 €
		Frais de virement	90,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestio	120,00 €
		Impondérables - divers	50,00 €
Total:	25 240,00 €	Total:	25 240,00 €
Prévision Résultat exercice 2024 en équilibre:			0,00 €

→ **Approbation unanime budget 2024 présenté en équilibre avec prélèvement de 12 500 € sur fonds de réserves**

- Activités prévisionnelles 2024 :

Elles ont été évoquées ci-dessus ou dans les points précédents.

→ **Approbation unanime activités prévisionnelles 2024**

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. **Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, à condition d'être à jour de sa cotisation, il est prié d'en aviser le Président actuellement en fonction**, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale (**Mandat remis en jeu**) **Pas de candidat à ce poste**
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, Retraité cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allées Georges Braque 94000 Créteil, Retraité cadre comptable
- Secrétaire : Mme DURAND Marguerite, française, 1410 chemin des vérans, 13100St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration actuel :

Les personnes nommées ci-dessus et : Mme BAGALINI Marie Claire, M. DURAND Alain, M LE BRIS Cédric **démissionnaire**, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain

➔ **Election unanime de Monsieur MERLE Henri en tant qu'administrateur, reconduction unanime de tous les autres membres**

➔ **Approbation unanime reconduction du bureau, délibération du CA**

Composition bureau 2024 :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale (Mandat remis en jeu)
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, Retraité cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allées Georges Braque 94000 Créteil, Retraité cadre comptable
- Secrétaire : Mme DURAND Marguerite, française, 1410 chemin des vérans, 13100St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration 2024 :

Les personnes nommées ci-dessus et : Mme BAGALINI Marie Claire, M. DURAND Alain, M MERLE Henri, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain

➤ **Questions diverses : ///**

Fin de séance : 16h05

La secrétaire de séance, Marguerite DURAND, Le Président, Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>